

**Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLI**

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: [ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr)

Téléphone : 03 57 29 02 39

Destinataire(s) :

MAIRIE DE COLOMBEY LES BELLES  
SMSE DU TOULOIS SUD  
VEOLIA EAU

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

**SME DU TOULOIS SUD**

Commune de : COLOMBEY-LES-BELLES

Prélèvement et mesures de terrain du **28/08/2020 à 09h28** pour l'ARS, par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Nom et type d'installation : COLOMBEY LES BELLES (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU VILLAGE - Mairie- Robinet espace cuisine

Code point de surveillance : 0000000700 Code installation : 000455 Type d'analyse : D1D2

Code Sise analyse : 00143913 Référence laboratoire : LSE2008-22496 Numéro de prélèvement : 05400143920

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400143920 - page : 1)

Nancy, le 1 septembre 2020

Pour la Directrice Générale,  
La Déléguée Territoriale de Meurthe-&-Moselle

  
Docteur Eliane PIQUET

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

<b>Analyse laboratoire</b>	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Cuivre	0,027	mg/L		2,0		1,0
Plomb	<2	µg/L		10,0		

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*